

sujet, ne contestez jamais avec lui; si ce qu'il dit est bon, approuvez-le; si ce n'est pas bon, contentez-vous de dire: Vous avez sans doute quelque raison de parler ainsi que je ne vois pas; par ce moyen vous demeurerez toujours dans l'humilité, et ne vous ferez point d'ennemis; si vous disputez pour soutenir votre opinion, il en naîtra sans doute du scandale, et il vous sera impossible de vivre en repos (1).

Ce n'est pas que dans les écoles on ne puisse éclaircir un doute et rechercher une vérité par la dispute, pourvu qu'elle se fasse avec un esprit de charité, sans envie, sans dépit, sans colère, sans aigreur, et que l'union des volontés règne dans la division des jugemens. Saint Grégoire de Nazianze en parlant de la modération qu'il faut apporter dans les disputes, dit: Qu'y a-t-il de plus utile que la paix dans toutes les sciences et toutes les questions qu'elles peuvent soulever; et qu'y a-t-il de plus préjudiciable que la division des volontés?

Toutes les communications qui se font entre les hommes par la parole, dit saint Ambroise, se partagent en entretiens familiers et en disputes polémiques sur les choses du salut et des vertus. Il faut qu'aucun emportement de passion ne souille ces deux sortes d'entretiens; il faut parler avec tranquillité, douceur, bienveillance et civilité, sans aucune injure ni outrage. Les contentions, les débats doivent être bannis des entretiens familiers: proposer de petites questions, c'est plutôt faire parade de subtilité que rechercher son profit. La dispute doit être sans colère, la douceur sans amertume, l'instruction sans âpreté, et l'exhortation sans offense (2).

(1) Ibid. n. 185.

(2) Sermo dividitur in colloquium familiare, et in tractatum disceptationemque fidei atque justitiæ: in utroque servandum ne sit aliqua perturbatio, sed tantum mitis, et placidus, benevolentia plenus et gratia, sine ulla sermo ducatur contumelia. Absit pertinax in familiari sermone

Mais le meilleur de tous les moyens de nous comporter chrétiennement et parfaitement envers notre prochain, est de nous rappeler ce que nous avons dit plus haut, de le regarder avec les yeux de la foi. Rappelons-nous que l'homme est l'ouvrage de Dieu, le chef-d'œuvre de ses mains, une créature divine, son image vivante et son fils; qu'il le prépare à la participation de sa félicité et à la jouissance éternelle de lui-même dans le ciel; que Notre-Seigneur l'a aimé jusqu'à mourir pour lui, qu'il l'a acheté et acquis au prix de son sang..... Si en allant à l'autel offrir à Dieu quelque présent, nous nous rappelons que notre frère a quelque chose contre nous, nous devons laisser notre présent et aller nous réconcilier. Dieu prendra patience: il aime mieux cette réconciliation que notre offrande. Au reste, rappelons-nous ce que nous avons dit précédemment, et, pleins d'estime et de vénération pour le prochain, il nous sera facile de conserver avec lui la paix et la concorde.

§ XVII.

Conclusion du Chapitre.

Concluons en disant que, pour bien vivre en Communauté, tous les Religieux doivent désirer avec ardeur la paix et la concorde, et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour entretenir inviolablement entre eux la bonne intelligence et l'union des esprits. Il faut qu'ils imitent les premiers Chrétiens, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une ame; que leur maison ressemble à ce lieu de Constantinople où, sous l'empereur Théodose le Grand, cent cinquante évêques assemblés s'unirent dans la même pensée, et qui fut pour cela appelé *Concorde* (1). Et en effet, toutes les maisons religieuses où il n'y a que des exercices

(1) Apud Bar. anno Christi 381.

de piété et des actions de paix faites au Dieu de paix par des personnes pacifiques, devraient être des maisons de paix et des lieux de concorde; ces maisons devraient ressembler au jardin de l'Épouse: *Mon Épouse est un jardin rempli de grenadiers* (1). Le grenadier renferme sous son écorce une grande quantité de grains assez dissemblables par la figure, mais parfaitement bien arrangés, et tellement serrés, qu'on ne peut les séparer sans violence. C'est là une excellente image de la concorde qui doit régner dans les maisons religieuses, où les Religieux vivent sous un même toit, où ils doivent être tellement unis et serrés par les liens d'une charité cordiale et sincère, qu'on ne puisse les désunir sans violence, quoiqu'ils soient différens d'âge, de caractère, de nation, etc.

Considérons encore les astres. Quoiqu'ils soient bien différens en grandeur, qu'ils diffèrent dans leurs mouvemens; que les uns aillent de l'orient à l'occident, et d'autres dans un sens contraire; que les uns tournent avec une vitesse inimaginable, et d'autres lentement et avec pesanteur: cependant ils ne se heurtent et ne se froissent jamais; chacun suit son mouvement périodique avec un ordre admirable; l'union est toujours conservée. C'est ce qui a fait dire au saint homme Job: *C'est Dieu qui a établi l'harmonie dans les cieux; qui pourra la troubler et faire cesser cet admirable concert* (2)? Les Religieux, plus élevés que les autres vers le ciel, doivent, malgré la diversité de leur naturel, de leur condition et de leurs emplois, être tellement unis ensemble, que tous leurs mouvemens et toutes leurs actions se fassent avec tant de paix, qu'on puisse dire d'eux: *Les cieux racontent la gloire du Très-Haut* (3). C'est ce qui a attiré l'admira-

(1) *Paradisus malorum puniceorum. Cant. 4. 13.*

(2) *Qui facit concordiam in sublimibus. Job. 29. 2. — Conventum celi domire quis faciet? Ibid. 38. 37.*

(3) *Cœli enarrant gloriam Dei. Psalm. 18. 2.*

tion de l'univers, comme nous le verrons à la fin de ce livre, dans les monastères anciens, où les Religieux, quoique en très-grand nombre, au milieu d'une grande variété de choses et d'occupations, vivaient dans une union si intime, qu'ils étaient comme autant de chantres divins dans un temple. Saint Athanase disait des Religieux de Saint-Antoine, qu'ils chantaient sans cesse les louanges de Dieu, et avaient tant d'amour et de respect les uns pour les autres, qu'il eût été impossible d'en trouver un seul qui éprouvât contre un autre le moindre sentiment d'aliénation, et qui fit entendre le plus léger murmure.

Saint Grégoire le théologien parle ainsi de l'Église de Nazianze: Je ne doute pas que les autres Églises n'aient beaucoup de perfections qui leur donnent du lustre et de l'éclat; mais l'ornement particulier de la nôtre est qu'elle aime uniquement la paix et la concorde, et qu'elle ne souffre aucune division (1).

Il faut donc apporter tous ses soins et employer toutes ses forces pour vivre ensemble dans une parfaite union; il faut se servir de tous les moyens pour la nourrir et l'accroître, et éloigner tout ce qui pourrait tant soit peu la blesser. Ceux qui dans une Communauté réunissent les esprits divisés et procurent la paix, font, dit saint Jean Chrysostôme, l'office de Jésus-Christ, qui est venu au monde pour réconcilier les hommes avec Dieu, les hommes entre eux, et bannir toutes les dissensions (2). En s'appliquant à une action si excellente et si divine, ils méritent d'être appelés les enfans de Dieu (3). Ce sont les colonnes, les ornemens et les délices des Communautés. Ceux au contraire qui apportent le trouble et la division, en sont les opprobres et les pestes, qu'il faut

(1) *Orat. 1. de pace.*

(2) *Homil. de prodit. Judæ; Homil. 3. in ep. ad Coloss.*

(3) *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. Matth. 5. 9.*

punir et exterminer. *Plût à Dieu*, dit saint Paul aux Galates, *que ceux qui mettent le trouble parmi vous fussent même retranchés* (1)! *Celui qui met le trouble parmi vous, quelque'il soit, en portera la peine* (2).

Le Saint-Esprit nous a enseigné, par le Sage, ce qu'il fallait faire avec ces malheureux esprits: *Chasse le railleur, l'homme qui aime les discussions, et la contention s'éloignera, et les injures et les opprobres* (3). Quand dans un concert un musicien détonne, il trouble toute l'harmonie; il n'y a pas d'autre moyen pour tout accorder, que de lui ôter sa partie et de le renvoyer.

Saint Basile veut que le médisant et celui qui sème les discordes, soient, en punition de leurs péchés, séparés des autres, que pas un Frère ne travaille avec eux; et même, pour faire sentir davantage la grandeur du mal, il ne veut pas que son ouvrage soit mêlé avec celui des autres; il va même encore plus loin: si le coupable reconnaît son péché, en fait pénitence et s'en corrige, il permet bien qu'on reçoive son ouvrage, mais il ne veut pas qu'on lui donne un emploi qui le rapproche de ses Frères, afin qu'il reconnaisse la grandeur de sa faute, qu'il éprouve la plus grande crainte d'y retomber; ce qu'il ferait aisément, s'il n'était traité de la sorte (4).

On lit dans les Annales de Citeaux un exemple terrible de la justice divine, sur un homme qui aimait à semer les discordes. Les Frères convers d'un monastère s'étaient ligués ensemble sous la conduite d'un des plus hardis d'entre eux, et avaient formé une conspiration contre leur Abbé, homme sage et vertueux, qui voulait

(1) *Utinam absceindantur qui vos conturbant. Gal. 5. 12.*

(2) *Qui conturbat vos, portabit judicium quicumque est ille. Ibid. 10.*

(3) *Ejice derisorem (juxta LXX, pestilentem; juxta Chald., contumiosum), et exhibit cum eo jurgium, cessabuntque causa et contumelia.*

(4) *Regul. fus. disput. interr. 51; interr. 29.*

les réformer sur quelques points. Ces esprits mutinés s'échauffaient tous les jours davantage; le chef du parti, audacieux et insolent, mettait le trouble dans toute la maison sans vouloir entendre aucune représentation, aucune prière, et se moquant des menaces. Enfin ils prirent la résolution d'éclater, d'entrer la veille de Noël dans toutes les cellules des Religieux, de renverser et de briser tout ce qu'ils trouveraient. L'Abbé connut leurs mauvais desseins, et, pour en prévenir l'effet, il fit assembler ces séditieux, leur montre avec beaucoup de douceur et de charité la grandeur de leur faute; il s'adresse au chef, qui répond avec orgueil et fierté. L'Abbé le voyant endurci dans sa malice, le menace de la part de Dieu, et lui annonce que s'il ne se corrigeait, il sentirait bientôt sa main vengeresse qui lui ferait porter le juste châtiment de son crime. En effet, l'avant-veille de Noël, après Complies, ce malheureux fut saisi subitement d'une horrible douleur qui lui faisait jeter des cris effroyables; il ne voulut jamais reconnaître sa faute, et mourut entre les bras du principal complice. Quel sujet de réflexions (1)!

Saint Arnould, évêque de Soissons, étant en voyage, et ayant parmi ses gens deux Religieux qui se dirent quelques paroles contraires à la charité, renvoya ceux qui étaient coupables et ne voulut pas céder aux prières et aux instances qu'on lui faisait pour leur pardonner (2). Quelques Religieux de Saint-Benoît se querellaient dans le cloître; l'un des Frères entrant à la maison vit à la porte du monastère saint Benoît, mort depuis bien des années, qui lui dit: Dites à ces Frères qu'ils ne me laissent point en repos, qu'ils me chassent de leur maison, que je m'en vais et les quitte (3).

(1) *Tom. 2. ann. Christi 1068. cap. 6.*

(2) *In ejus vita, apud. Sur. 15 aug. c. 27.*

(3) *In vita S. Odon. apud Sur. 18 novemb. lib. 3.*

Il n'est pas jusqu'aux Martyrs (1) auxquels la plus petite dissension ne nuise beaucoup. Les saints Montan, Julien, Flavien et quelques autres, que l'on croit avoir été disciples de saint Cyprien évêque de Carthage, étant en prison pour la foi, écrivirent une lettre aux fidèles de leur Eglise. Ils dirent entre autres choses : Il faut que nous vous parlions de la charité et de la concorde qui nous tient ici intimement unis les uns aux autres ; c'est ainsi que nous devons vivre pour remporter la victoire sur le démon et pour obtenir de Notre-Seigneur ce que nous lui demandons ; car il a dit : *Bienheureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfans de Dieu.* S'ils sont les enfans de Dieu, certainement ils sont ses héritiers et les cohéritiers de son Fils Jésus-Christ, comme l'assure saint Paul. Si nul ne peut être héritier s'il n'est fils, si l'on ne peut être fils de Dieu si on n'est pas pacifique, il est certain qu'on ne peut pas prétendre à l'héritage de Dieu si on rompt la paix et la concorde (2). Nous le disons avec raison ; car voici ce qui est arrivé : Montan avait eu un petit démêlé avec Julien et lui avait parlé avec quelque aigreur ; la nuit suivante, pendant qu'il dormait, il lui sembla être conduit dans un champ d'une grande étendue, et éclairé d'une lumière toute surnaturelle ; ses habits devinrent blancs comme la neige, son corps transparent comme le crystal, tellement qu'il pouvait voir tout son intérieur et jusqu'au fond de son ame ; il vit quelques taches, et il reconnut bientôt que c'était la marque de la faute qu'il avait faite en parlant à Julien avec quelque amertume. C'est pourquoi, mes Frères très-aimés, faisons tout notre possible pour conserver entre nous la paix, la concorde et l'union des esprits ; tâchons*, par notre ardeur à pratiquer la charité

(1) In eorum vit. apud Sur. 24 febr.

(2) Si heres non potest esse nisi filius, filius autem non est nisi pacificus ; hereditatem Dei habere non potest qui pacem Dei rumpit.

fraternelle, d'être dès à présent sur la terre ce que nous serons un jour dans le ciel (1).

Concluons en disant au Religieux qui ne travaille pas à conserver la charité envers le prochain, qu'il offense Dieu, parce qu'il offense sa créature, son image, son serviteur et son fils ; qu'il offense Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisqu'il offense un de ses membres et son frère ; qu'il le blesse dans une chose qui lui est très-chère, qui lui appartient, et qu'il a acquise au prix de son sang et de sa vie ; qu'il offense la Religion chrétienne dont il ébranle le fondement en transgressant la loi principale, qui est la charité envers le prochain ; qu'il offense son institut, qui ne peut se soutenir que par l'union et la concorde, et que la discorde ferait infailliblement tomber en ruine ; qu'il offense son prochain, qu'il lui cause du déplaisir, qu'il l'expose à avoir quelques pensées, à dire quelques paroles, à faire quelques actions où il y aurait péché ; enfin qu'il s'offense lui-même, parce qu'il trouble la paix de son ame et expose son salut ; et même, sous un autre rapport, il perd une personne qui aurait eu pour lui de la bienveillance et de l'amitié, se prive des secours qu'elle pourrait recevoir, qu'on ne lui donne pas, ou qu'on ne lui donnera pas d'un aussi bon cœur et sans faire violence à la nature.

(1) Quare, Fratres dilectissimi, concordiam, pacem, unitatem, omni virtute teneamus ; imitemur jam hic esse, quod futuri sumus.